

Le Faultre de Trèves, de Longes et non de Pilat.

Du Calcis nous descendons aux Fosses, dit Jean Duchoul. —
Voici son texte :

« Ad fossas subsequitur locus, quasi ad Cannas, dixeris,
« propter atrocem cladem. Cœsæ protratœque copiæ, ad fossas
« hostium sepultus exercitus. Qua cœtate vel queis cum gentibus
« bellum hoc gestum fuerit, non satis constat. »

Traduction :

« Localité qui rappelle, comme Cannes, le souvenir d'une bataille sanglante, où une armée fut taillée en pièces et y trouva son tombeau. Mais on ignore l'époque de cette défaite et le nom des belligérants.

C'est bien là l'endroit voisin du Calcis, en amont du village de Trèves, sur le plateau appelé, de temps immémorial, Faultre, aujourd'hui Fautre, pour dire aux Fosses, *ad fossas*.

De cette appellation, la tradition locale veut que dérive le nom de Trèves, parce qu'on demanda la trêve pour enterrer les morts. Mais nous croyons cette version erronée, puisque ce village portait déjà ce nom longtemps avant cette bataille, comme le constatent : 1° un ancien archiviste lyonnais, Cochard ; 2° une charte de l'an 970, qui donne à Trèves, le nom de *Trevedus*, corruption du mot *Trivium*, endroit où se croisent plusieurs chemins.

Nous en convenons, il n'est pas du tout certain que *Fautre* soit l'équivalent de *fosse* ; il peut en dériver par suite de la corruption de langage, mais c'est contestable. Ce qui ne l'est pas, c'est l'article 3 de l'acte de vente aux Chartreux de Sainte-Croix, par Anne Duchol et son mari, en 1656, « d'un tènement de terre
« sis au territoire de la Murarie, aujourd'hui appelé Morlarie
« Au champ Chauffet, qui joint le chemin de Vienne à Rive-
« de-Gier de vent, le ruisseau du Gas du Faultre et de Malval du
« matin.